



HAL
open science

Les vieux habits du "monde d'après"

François Denord, Paul Lagneau-Ymonet

► **To cite this version:**

François Denord, Paul Lagneau-Ymonet. Les vieux habits du "monde d'après". Allan Popelard; Antony Burlaud; Grégory Rzepski. Le nouveau monde. Tableau de la France néolibérale, Editions Amsterdam, pp.61-71, 2021, L'ordinaire Du Capital, 9782354802301. hal-03373410

HAL Id: hal-03373410

<https://hal.science/hal-03373410v1>

Submitted on 12 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les vieux habits du « monde d'après »

François Denord et Paul Lagneau-Ymonet

1977 : un jeune chargé de mission au Commissariat général du Plan publie *La Bourgeoisie financière au pouvoir*. L'essai s'achève par la description de la prise de contrôle des agents du capital financier sur l'appareil industriel français et l'affermissement d'un libéralisme d'État, au service duquel s'activent les membres des grands corps de l'administration et, en particulier, les inspecteurs des finances. Selon l'auteur sous pseudonyme, « la bourgeoisie financière étatique n'est pas une fraction parmi d'autres de la bourgeoisie financière, elle en est bien la fraction dirigeante¹ ». Cette année-là naît Emmanuel Macron ; Valéry Giscard d'Estaing et son Premier ministre et ministre de l'Économie, Raymond Barre, conduisent une politique économique dont l'« austérité » constitue le maître mot : lutte contre l'inflation, poursuite de l'équilibre budgétaire, promotion de la concurrence, freinage des salaires et augmentation générale de l'impôt sur le revenu.

Il y a beaucoup de Valéry Giscard d'Estaing chez Emmanuel Macron. Ces deux énarques, inspecteurs des finances, devenus ministres de l'Économie, se sont hissés, quadragénaires, à la présidence de la République. L'un comme l'autre a fait campagne en récusant le clivage gauche-droite, l'un comme l'autre s'est voulu le héraut de la « classe moyenne », l'un comme l'autre a mené des politiques économiques favorables aux plus riches. Mais les similitudes entre deux chefs d'État n'épuisent pas les ressemblances entre les deux périodes, qui voient toutes deux s'affermir le pouvoir économique au détriment de la politique et de l'administration.

Néolibéralisme et transformations de la classe dominante

Le néolibéralisme ne s'est pas imposé d'un coup, ni en France ni ailleurs². Cette idéologie politique, portée par des économistes et des représentants patronaux depuis l'entre-deux-guerres, a frayé sa voie, à la faveur de crises internationales et de leurs

¹ André Granou (Gauron), *La Bourgeoisie financière au pouvoir. Et les luttes de classes en France*, Paris, Maspero, 1977, p. 192.

² Ph. Mirowski et D. Plehwe (dir.), *The Road from Mont Pèlerin. The Making of the Neoliberal Thought Collective*, Cambridge, Harvard University Press, 2009.

répercussions domestiques : entrée dans la guerre froide et retour des libéraux au pouvoir (1947) ; naissance du marché commun et avènement de la Cinquième République (1957-58) ; crises pétrolières, stagflation et « Giscard à la barre » (1974) ; maintien de la France dans le système monétaire européen et « tournant de la rigueur » (1983).

Contrairement à une idée (encore) reçue, le néolibéralisme ne se confond pas avec le « laisser-faire » : il redirige l'action des fonctionnaires et des élus plus qu'il ne la supprime ; il introduit la concurrence dans des secteurs qui lui avaient été soustraits après-guerre (télécommunications, transport, éducation, santé, etc.) ; il inscrit en droit (par exemple dans les traités européens) la protection du marché comme mode privilégié de sélection, de coordination et d'évaluation. Le néolibéralisme se traduit ainsi par un moindre contrôle direct de l'État sur les moyens de production et par un retour en force des puissances privées, en particulier financières, dans l'ordre économique. Les agents publics font désormais office de régulateurs ou d'auxiliaires d'intérêts particuliers quand les banquiers centraux³, rendus indépendants des élus et de leurs mandants par des décisions politiques au cours des quatre dernières décennies, conservent l'exercice de la fonction de garants, en dernier ressort, du système financier.

Cette dynamique n'a pas seulement conduit à ce que la présidence de la République et l'Assemblée nationale tombent dans l'escarcelle d'un sémillant banquier d'affaires. Elle a modifié toute la structure de la classe dominante⁴. Aujourd'hui, deux grands principes d'opposition permettent de la décrire. D'abord, les dominants se différencient les uns des autres, selon qu'ils exercent, ou non, et à des degrés variables, une forme de contrôle sur les moyens de production (en tant que propriétaires ou cadres dirigeants). La direction d'entreprise implique des objectifs, des modes d'organisation et des pratiques auxquels correspondent des formes de socialisation, souvent liées aux origines sociales : l'exaltation de la famille patrimoniale ; la méfiance à l'égard de l'enseignement public ; un rapport ambivalent à la fiscalité. Ensuite, l'ancienneté de leur appartenance à la bourgeoisie distingue les dominants entre eux. Les grands bourgeois descendent de

³ Frédéric Lebaron, « Les banquiers centraux européens, acteurs centraux de la "révolution néolibérale" », *Regards sociologiques*, n° 43-44, 2012, p. 27-34.

⁴ François Denord, Paul Lagneau-Ymonet et Sylvain Thine, « *Primus inter pares?* The French Field of Power and Its Power Elite », *Socio-Economic Review*, vol. 16, n° 2, 2018, p. 277-306.

lignées qui figurent en bonne place dans des annuaires comme le *Bottin mondain*⁵ et dont ils entendent perpétuer le patronyme et la notabilité. Dans l'univers des « grandes familles », cohabitent noblesse d'État, en charge de l'économie nationale et des fonctions régaliennes, et noblesse des affaires, souvent associée à la finance. À l'opposé, les derniers venus (notamment les rares femmes qui ne sont pas des héritières), aux origines sociales plus modestes, travaillent dans le « privé », dans des secteurs plus récents comme les médias ou les télécommunications.

En combinant ces deux principes d'opposition, une hiérarchie d'ensemble se dessine. La fraction dominante de la classe dominante est ainsi une zone carrefour, à l'intersection de la politique, de l'administration, du capitalisme familial. Y circulent des individus aux statuts multiples et changeants : ils ont cumulé ressources économiques, titres scolaires et insignes officiels de reconnaissance en occupant des postes tour à tour publics, privés, associatifs, dans des organisations à but lucratif ou non. À l'échelon intermédiaire, la classe dominante se scinde entre ses fractions publiques et privées : les hauts fonctionnaires, les élus et les responsables des principaux partis politiques, d'une part ; les cadres et dirigeants d'entreprises, d'autre part. Dans chacun de ces deux univers, l'accès à des positions de pouvoir se révèle possible en l'espace d'une carrière. Du côté du public, il s'agira d'emprunter la voie du concours interne ou de la politique. Du côté du privé, les principaux cabinets de conseil fonctionnent comme des accélérateurs de carrière. Au bas de la hiérarchie, enfin, les fractions intellectuelles de la classe dominante n'ont guère de prise sur les enjeux du pouvoir administratif, politique ou économique. Elles passent aux yeux des puissants pour d'autant plus subalternes et coupées des réalités qu'elles produisent des savoirs autonomes et des enseignements généraux. Dans *La Noblesse d'État*, Pierre Bourdieu montrait que la classe dominante s'organisait, dans les années 1970, autour de l'opposition entre, d'un côté, des positions dominantes économiquement mais dominées culturellement et, de l'autre, des positions dominantes culturellement et dominées économiquement⁶. Avec, à son pinacle, quelques personnages, tel l'inspecteur des finances Jacques de Fouchier, le patron de Paribas, qui cumulaient pouvoir économique, ascendant culturel et

⁵ Cyril Grange, *Les Gens du Bottin Mondain, 1903-1987. Y être, c'est en être*, Paris, Fayard, 1996.

⁶ Pierre Bourdieu, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minit, 1989.

reconnaissance sociale⁷. Aujourd'hui, le clivage s'avère moins marqué : capital économique et capital culturel tendent à se renforcer mutuellement. D'une part, la possession de l'un peut pallier l'absence relative de l'autre, avant d'ouvrir la voie à leur accumulation conjointe. D'autre part, le maniement de l'argent et la transmission de fortunes sont d'autant moins remis en cause que les plus riches et leurs héritiers ont fait des études supérieures qui leur procurent non seulement des certifications scolaires, mais aussi les connaissances et compétences pour administrer des choses et diriger des vies.

Qui exerce le pouvoir économique ?

Depuis la fin des années 1980, l'organisation du capitalisme français s'est profondément transformée. Dans le sillage des privatisations, menées par la droite, puis par la gauche, le modèle du « cœur financier » qui liait les grands groupes industriels aux banques et assurances, par le biais du financement, et entre eux, grâce à des formes des participations croisées, a périclité⁸. L'État a réduit son engagement jusqu'à perdre, dans de nombreux cas, sa minorité de blocage dans les conseils d'administration. Aujourd'hui, la puissance publique – à travers l'Agence des participations de l'État (APE), la Banque publique d'investissement (BPI), la Caisse des dépôts et consignations et divers fonds – ne possède que 4 % de la capitalisation de l'indice boursier SBF 120 (les cent vingt premières sociétés cotées à la Bourse de Paris) et à peine plus pour celle du CAC 40 (les quarante premières)⁹. Dans le même temps, le capitalisme financier a repris l'ascendant, sous deux formes : la première, où un ou plusieurs actionnaires conservent le contrôle du groupe ; la seconde, où un actionnariat dispersé conduit les dirigeants à poursuivre les objectifs que leur fixent des investisseurs institutionnels (fonds souverains,

⁷ Dans le documentaire *La Voix de son maître* (1978), Jacques de Fouchier reçoit les réalisateurs Jacques Mordillat et Nicolas Philibert, et il leur expose, dans un bureau lambrissé et tapissé, sa conception monarchique du pouvoir patronal : « La démocratie qui vient de la désignation par un vaste électorat est parfaitement inconcevable dans l'entreprise. Ça vous paraîtra peut-être un peu provocateur de le dire, mais je l'affirme avec force, l'entreprise ne peut vivre que dans le cadre d'une constitution monarchique et une constitution monarchique dans laquelle la désignation des responsables vient d'un nombre relativement réduit de personnes ».

⁸ François Morin et Éric Rigamonti, « Évolution et structure de l'actionnariat en France », *Revue française de gestion*, vol. 5, n° 141, 2002, p. 155-181.

⁹ Calculs effectués par nos soins à partir des données rendues publiques d'Euronext, l'opérateur boursier, en 2017 et à partir la base de données Orbis (Bureau van Dijk) en 2021.

compagnies d'assurance, gestionnaires d'actifs, fonds de pension) qui, partout dans le monde, collectent et gèrent l'épargne des ménages (qui peuvent épargner). Quelques familles (les Arnault, Bettencourt-Meyers, Pinault) détiennent ainsi à elles seules près de 18,65 % de la capitalisation du CAC 40, soit quatre fois plus que l'État. Quant à l'oligopole bancaire (BNP, Société générale, Crédit agricole, BPCE), il doit se satisfaire de 4,90 %, tandis que les mastodontes états-unis de la gestion d'actifs (Blackrock, Vanguard, State Street) en possèdent 7%. En comparaison, l'actionnariat salarié, marotte de Bruno Le Maire qui reprend l'antienne gaulliste de la participation, fait pâle figure avec ses maigres 1,64 %.

Certes l'héritage continue de jouer un rôle prépondérant pour accéder aux positions de pouvoir économique, à tout le moins si on se concentre sur le sommet de sa hiérarchie. Parmi les dix premières fortunes françaises (sur les quarante-deux milliardaires français que recense le classement *Forbes* en 2020), cinq sont de purs héritiers (Françoise Bettencourt-Meyers, les frères Wertheimer, Emmanuel Besnier et Rodolphe Saadé) et trois ont organisé la transmission familiale de la direction de leur groupe (Bernard Arnault, François Pinault et Alain Mérieux). Seuls les magnats des télécoms détonnent un peu : le polytechnicien Patrick Drahi s'est spécialisé dans les opérations à effet de levier ; Xavier Niel a abandonné ses études supérieures pour s'enrichir grâce au minitel rose et aux sex-shops. Son union avec Delphine Arnault, la fille de la première fortune de France, devrait, en tous cas, assurer à leur progéniture une place de choix dans le classement *Forbes*.

Mais, désormais, on observe d'autres formes de reproduction sociale que l'héritage patrimonial parmi les patrons et les cadres dirigeants, même quand ils se distinguent par des origines, approximées par les professions des parents, qui font la part belle aux indépendants (agriculteurs, artisans, commerçants ou chefs d'entreprise) : les dirigeants d'entreprise collectionnent les diplômes. En 2018, on comptait, parmi les dirigeants du CAC 40, sept polytechniciens, six anciens d'HEC et six énarques, certains cumulant plusieurs de ces diplômes. Cette année-là, seuls cinq d'entre eux n'étaient pas passés par un grand établissement ou une prestigieuse institution étrangère, parce qu'ils n'avaient pas fait d'études supérieures (comme Martin Bouygues) ou parce qu'ils étaient allés à... l'université comme d'ordinaires étudiants. La surreprésentation des « grandes écoles » ne s'observe pas seulement au niveau des présidents de groupes. En 2021, sur

près de 3 500 cadres dirigeants¹⁰ (dont un quart de femmes) qui s'activent au sein des états-majors des grandes entreprises françaises, les trois quarts n'ont pas mis les pieds à la fac ou n'ont fait qu'y passer. Les écoles de commerce parisiennes (HEC, ESSEC, ESCP) se taillent la part du lion (18,6 %, dont la moitié pour HEC), suivies de près par les écoles d'ingénieurs (13,6 % dont 8 % dus à la seule Polytechnique) et les instituts d'études politiques (12 %). Le reste des effectifs est issu d'établissements moins cotés ou d'écoles très prestigieuses, mais n'ayant pas vocation à former des cadres du privé (4 % pour l'ENA, 2 % pour les Écoles normales supérieures).

Le pouvoir économique a ses titres spécifiques, comme le *Master of Business Administration* (MBA), dont peut se prévaloir désormais plus d'un cadre dirigeant sur dix. Il a surtout ses écoles, qui recrutent préférentiellement parmi les enfants de la bourgeoisie économique. C'est évidemment le cas dans les écoles de commerce, à commencer par les plus fameuses d'entre elles où la proportion d'enfants d'ouvriers et d'employés s'élève à 2,5 % tandis qu'enfants de cadres et de patrons représentent plus de 80 % des effectifs¹¹. Si les formations d'ingénieurs sont réputées plus ouvertes socialement, rien de tel ne s'observe à Polytechnique, où l'on compte 1,1 % enfants d'ouvriers et 2,2 % d'employés pour 81,3 % d'enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures¹². Dans les établissements à mi-chemin entre l'université et les grandes écoles, comme les instituts d'études politiques (IEP), la sélection sociale se révèle certes, moins prononcée, mais tout aussi structurelle. À Sciences Po, où les premiers dispositifs réservés à des élèves issus de « zones d'éducation prioritaires » ont été mis en place, la part des enfants d'employés et d'ouvriers s'élève à 11,4 % (contre 10,5 % dans les IEP de province)¹³.

De Polytechnique à HEC, en passant par Sciences Po, les « grandes écoles » jouent un double rôle. D'un côté, elles fonctionnent comme des instances de certification. Ceux

¹⁰ Le *Guide des états-majors* (éditions Agefi) rassemble en janvier 2021 4245 notices individuelles. Dans 3 438 cas (81 %), des données sont fournies à propos de la formation. Les pourcentages donnés dans ce paragraphe ont été calculés sur cette base.

¹¹ Anne Lambert, « Le comblement inachevé des écarts sociaux. Trajectoire scolaire et devenir professionnel des élèves boursiers d'HEC et de l'ESSEC », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 183, 2010, p. 106-124.

¹² Pierre François et Nicolas Berkouk, « Les concours sont-ils neutres ? Concurrence et parrainage dans l'accès à l'École Polytechnique », *Sociologie*, vol. 9, n° 2, 2018, p. 173.

¹³ Ugo Lozach, « Élités, mais pas tant que ça », *SociologieS*, dossier « Les élites par leurs marges : (im)perméabilité et performativité des frontières sociales », 28 février 2020.

qui en sortent ne peuvent pas être mauvais scolairement. Ils ont même plutôt été de meilleurs élèves que leurs prédécesseurs. Le concours BCE (banque commune d'épreuves) qui permet aujourd'hui de postuler dans les principales écoles de commerce (dont HEC, l'ESSEC et l'ESCP) n'a rien à envier à celui des IEP ou des Écoles normales supérieures. Outre les savoirs scolaires, les anciens élèves ont bénéficié de la transmission de connaissances, de compétences et de dispositions pour « manager »¹⁴. Les stages, la vie associative, les « mises en situation » sont autant d'occasions d'apprendre à convaincre, à organiser et à (faire) faire. D'un autre côté, ces écoles procurent à leurs élèves les opportunités et les contacts qui facilitent l'accès à un poste à la mesure de leurs aspirations, souvent dans des entreprises et des secteurs depuis lesquels les impétrants entretiennent leurs représentations iréniques du rapport salarial et de la marche des affaires. Dans la finance, par exemple, certains cadres au plus près des sources de profit (la clientèle, comme les plateformes de négociations) peuvent même menacer leurs employeurs de défection¹⁵. Dans le conseil, ce sont les prestataires qui, souvent, prescrivent à leurs clients la « bonne » stratégie ou l'organisation à adopter¹⁶. Dans les deux cas, l'enrichissement de quelques-uns est davantage rendu possible par des rapports de pouvoir entre individus et entre organisations que par la rareté des « talents ».

Au sommet, le brouillage public-privé

L'avènement de la Cinquième République avait renforcé la place de l'État dans la structure du pouvoir. Les circulations du public vers le privé (ou « pantouflage ») témoignent aujourd'hui d'une moindre attractivité pour la haute administration¹⁷.

Historiquement, le « pantouflage » concernait d'abord les polytechniciens – le terme est d'ailleurs issu de leur argot. Alors que le secteur public a considérablement rétréci, près de la moitié des X s'orientent d'emblée vers le privé (principalement dans l'industrie et

¹⁴ Julie Gervais, « Former des hauts fonctionnaires techniques comme des *managers* de l'action publique. L'"identité managériale", le corps des Ponts et Chaussées et son rapport à l'État », *Politix*, vol. 3, n° 79, 2007, p. 101-123.

¹⁵ Olivier Godechot, *Working Rich. Salaires, bonus et appropriation des profits dans l'industrie financière*, Paris, La Découverte, 2007.

¹⁶ Sylvain Thine, *Innover pour s'imposer. Consultants et conseil en nouvelles technologies*, Rennes, PUR, 2014.

¹⁷ Pierre France et Antoine Vauchez, *Sphères publiques, intérêts privés*, Paris, Sciences Po, 2017.

le conseil). Les grands corps civils offrent peu de débouchés¹⁸ et les rémunérations pratiquées hors de l'État s'avèrent plus alléchantes. La rupture avec le service public peut intervenir ultérieurement dans la carrière. En 2019, trente-neuf polytechniciens se trouvaient ainsi en position de devoir rembourser la solde perçue durant leur scolarité, contre vingt-six l'année précédente¹⁹. La Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) évaluait, par ailleurs, à dix-neuf le nombre d'entre eux ayant dépassé le délai de paiement de leur pantoufle à la fin 2019. Quelques mois plus tard, après recalcul, elle devait convenir qu'ils étaient, en réalité, au moins quarante pour cette seule année²⁰. La principale surprise dans les chiffres publiés par cette direction qui « assure les missions de DRH de l'État²¹ », service du Premier ministre, provient néanmoins des normaliens. Au cours des années récentes, ils représentaient entre 60 et 75 % des agents soumis à l'obligation de remboursement en conséquence d'une rupture de leur engagement. Ce sont ainsi près de 10 % des élèves d'Ulm qui rejoindraient le privé immédiatement après leurs études (le plus souvent pour le conseil). Les reclassements des anciens de l'ENA dans le privé sont davantage connus. Environ 20 % des anciens élèves passent dans le monde de l'entreprise au cours de leur carrière, dont un tiers de manière durable ou définitive. Mais les taux se révèlent bien plus élevés dans deux des corps les plus prestigieux, l'Inspection générale des finances et le Conseil d'État, et parmi les administrateurs civils de Bercy.

Ces mouvements du public vers le privé ne sont d'aucun intérêt pour l'État. Il a même tout à y perdre : des recrues dans lesquelles il a investi (environ 80 000 euros par an pour un énarque contre 8 000 euros par an pour un étudiant à l'université) lui échappent, et avec elles, une connaissance, même parcellaire, de ses arcanes. L'État n'a, en outre, rien à attendre d'individus qui ont renoncé à le servir pour s'enrichir. Quel bénéfice pourrait-il, d'ailleurs, tirer de leur éventuel retour ? À moins qu'ils n'aient quelque ambition politique, les pantouflards revenus au bercail sont souvent d'abord

¹⁸ Arnaud Teyssier *et al.*, *L'Encadrement supérieur et dirigeant de l'État*, Paris, La Documentation française, 2014, p. 22.

¹⁹ DGAFP, *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique. Politiques et pratiques de ressources humaines. Faits et chiffres*, Paris, 2020, p. 112.

²⁰ « Pantouflage : Polytechnique a sous-estimé ses chiffres auprès de Bercy », *La Lettre A*, 20/01/2020.

²¹ Selon l'expression employée sur « le portail de la Fonction publique » pour décrire « les missions » de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, *fonction-publique.gouv.fr*.

motivés par la sécurité de l'emploi et leurs droits à la retraite. L'État apparaît ainsi comme le véhicule grâce auquel certains réalisent une partie de leurs plans de carrière.

L'orchestration des dispositions plutôt que la conspiration ?

L'ordre économique domine la hiérarchie des pouvoirs. Une forme de solidarité unit cependant, au-delà des secteurs d'activités et des intérêts qui leur sont associés, ces pairs en puissance. Elle procède d'abord d'une socialisation au sein de familles où l'homogamie sociale est plus marquée qu'ailleurs²², ainsi que d'institutions scolaires sélectives. Elle s'affermi grâce aux interactions régulières auxquelles conduit l'exercice de fonctions éminentes et grâce à des formes spécifiques de sociabilité.

Créé en 1944, le Siècle, le plus fameux des clubs français, rassemble ainsi près de sept cents membres et invités. Il fait se rencontrer, tous les mois, grands patrons, hauts fonctionnaires, responsables politiques et ténors du barreau ainsi que quelques artistes et universitaires, militaires, religieux ou journalistes. La composition de ce cénacle en dit long sur les transformations qu'a connues la classe dominante ces dernières années. Les détenteurs des différents pouvoirs présentent, en effet, certaines caractéristiques communes qui facilitent l'émergence d'une communauté de points de vue. Le Siècle rassemble très majoritairement des hommes, âgés de plus de cinquante-cinq ans, franciliens, fils de patrons, de hauts fonctionnaires ou de professionnels libéraux, diplômés de Sciences Po et, pour près de 40 % d'entre eux, énarques. Le monde de la finance y est autant représenté, si ce n'est plus, que le commerce et l'industrie.

Les trajectoires des financiers du Siècle donnent à voir différentes formes d'imbrication des intérêts privés et publics, selon qu'ils sont issus des rangs de la haute fonction publique ou non. Issu de la promotion Robespierre de l'ENA (1968-70), Marc Ladreit de Lacharrière a démissionné de la fonction publique immédiatement à sa sortie de l'École – fait assez rare pour être souligné – pour rejoindre la Banque de Suez et de l'Union des Mines, puis la direction financière de L'Oréal, tout en gérant ses propres affaires (notamment les éditions Masson). Aujourd'hui milliardaire (la revente de l'agence de notation Fitch lui a rapporté près de 3 milliards d'euros en 2018), il dirige sa holding,

²² Milan Bouchet-Valat, « Les évolutions de l'homogamie de diplôme, de classe et d'origines sociales en France (1969-2011) : ouverture d'ensemble, repli des élites », *Revue française de sociologie*, vol. 55, n° 3, 2014, p. 459-505.

Fimalac, qui contrôle, entre autres actifs, Webedia, un éditeur de contenu sur internet, et sa filiale Tradelab, spécialiste de la monétisation des données personnelles. Administrateur de nombreux groupes, Ladreit de Lacharrière s'est aussi fait connaître par son engagement dans le mécénat. Sa fondation, Culture et Diversité, ratisse large : du Louvre à Jamel Debbouze. Politiquement, il avait misé sur François Fillon, même s'il se revendique à la fois libéral et progressiste. De son côté, Gilles de Margerie est, depuis 2018, à la tête de France Stratégie, le *think tank* officiel du gouvernement. Il est expert ès « revolving doors », ces navettes entre fonctions publiques et postes privés. Ce fils d'un ambassadeur de France cumule les titres scolaires : diplômé de l'École normale supérieure, agrégé de sciences sociales, passé par Sciences Po, énarque, il a rejoint l'inspection des finances. Ses mouvements pendulaires entre le public et le privé donnent le tournis : directeur adjoint chez Rothschild & Cie Banque en 1988, il est ensuite conseiller auprès de Roger Fauroux, alors ministre de l'Industrie, puis du Premier ministre Michel Rocard ; à nouveau à l'Inspection générale des finances en 1991, il part deux ans chez Lazard, avant de rejoindre Indosuez, puis le Crédit agricole et enfin le groupe mutualiste Humanis. Gilles de Margerie fut aussi l'un des piliers du groupe des Gracques, qui rassemblent des hauts fonctionnaires et patrons réputés « de gauche », mais surtout favorables à la construction européenne telle qu'elle est : atlantiste et néolibérale plutôt que sociale.

Encore moins connue du grand public, Hélène Ploix incarne l'avènement du capital-investissement comme nouveau pôle d'accumulation dont les représentants ont conquis une place aux côtés des banquiers, des assureurs et des grands patrons²³. Ploix est la fille d'un industriel, diplômée de Sciences Po et de l'INSEAD (réplique européenne de la Harvard Business School, située dans la forêt de Fontainebleau depuis qu'Olivier Giscard d'Estaing a participé à sa création en 1957). Licenciée en droit et ès lettres, elle a aussi obtenu un master à Berkeley. Sa carrière l'a menée du monde du conseil (chez McKinsey) à celui de l'investissement public (à la Caisse des dépôts et consignations), mais aussi dans des cabinets ministériels (notamment ceux de la secrétaire d'État à la consommation Christiane Scrivener en 1977-1978 et de Laurent Fabius quand il était

²³ Marlène Benquet, Fabien Foureault et Paul Lagneau-Ymonet, « Co-produire la règle du jeu. État, assurance et capital-investissement dans la France des années 1990 », *Revue française de sociologie*, volume 61, n° 1, 2020, p. 79-108.

Premier ministre) et au sein d'organisations internationales (le Fonds monétaire international et la Banque mondiale). Depuis la fin des années 1990, elle dirige Pechel Industries, un fonds d'investissement qui a longtemps réuni plusieurs fortunes familiales françaises (dont les Arnault et Dassault).

Jean-Hervé Lorenzi vient, lui, plutôt du monde universitaire. Ce fils d'officier est docteur ès sciences économiques et agrégé de droit et de sciences économiques. Professeur d'économie à l'Université Paris XIII et à l'École normale supérieure à la fin des années 1970, Lorenzi a lui aussi fréquenté les cabinets ministériels socialistes des années 1980-1990 : auprès de Jean-Pierre Chevènement, d'abord, puis de Dominique Strauss-Kahn et d'Édith Cresson. Professeur à Dauphine de 1992 à 2012, il a rejoint parallèlement la société de courtage d'assurances Gras Savoye, été conseiller du directoire et banquier conseil de la Compagnie financière Edmond de Rothschild (depuis 2000), ainsi qu'administrateur de nombreuses entreprises. Président fondateur du Cercle des économistes, il est le grand ordonnateur des Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, qui rassemblent patrons, élus, journalistes et universitaires autour d'un thème d'actualité (« Résister aujourd'hui pour inventer demain », en 2021).

Tous ces financiers occupent successivement, ou en même temps, des positions dans plusieurs univers. Leurs carrières témoignent d'une inflexion sensible de la structure du pouvoir, du public, dans ses versants administratifs et politiques, vers l'économique. L'un des effets du tournant néolibéral aura été de brouiller les frontières entre ces secteurs, tout en faisant de l'économie la clef de voûte de l'ensemble. Désormais, propriétaires des groupes et cadres dirigeants des entreprises cumulent toutes sortes de principes de légitimité : l'héritage, la compétence, la réussite. Situés au cœur de la classe dominante, ils en imposent tant aux dirigeants politiques qu'aux serviteurs de l'État, qui cherchent davantage à obtenir leurs bonnes grâces qu'à contenir leur pouvoir.